

OFFRE DE STAGE

PREPARATION DU PLAN DE GESTION « ETANG DE CHANCELADE » à Charensat (63)

Contexte :

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne (CEN) a pour objectifs la préservation et la gestion des espaces naturels remarquables en Auvergne. Depuis sa création en 1995, il mène des actions en faveur de la connaissance des sites et des espèces, de la préservation des sites par maîtrise foncière et maîtrise d'usage, de leur gestion et de leur valorisation. **Il gère en 2023, 275 sites pour une surface de 2600 hectares. La préservation des milieux humides est considérée comme un milieu prioritaire de la stratégie foncière et de gestion couvrant le Plan d'action quinquennal en cours (2023-2028).**

Le CEN a signé en 2021 une Obligation Réelle Environnementale (ORE) sur le plus vaste étang du département du Puy-de-Dôme, espace appartenant à la commune de Charensat. Le CEN est chargé à partir de 2024 de rédiger un plan de gestion définissant les actions à mettre en place sur ce site à vocation de pêche de loisirs dans le cadre du Contrat Territorial « Sioule et Andelot ».

Contenu du stage :

Objectifs : participer à la collecte de données, rédiger et compléter les trois premières parties (diagnostic, enjeux, objectifs) du plan de gestion

Le travail consistera à :

- Collecter les informations géographiques, historiques, socio-économiques...
- Collecter des données naturalistes,
- Organiser quelques inventaires faunistiques,
- Organiser et définir une campagne d'analyse d'eau,
- Organiser une première réunion du Comité de pilotage
- Rédiger la partie I, II, III du plan de gestion

La/le stagiaire travaillera principalement avec l'équipe projet (chargé de projet, chargé d'études, responsable scientifique), des interlocuteurs des collectivités (élus et techniciens), des acteurs locaux...

- Durée de stage de 4 à 6 mois (indemnité, environ 550 €/mois)
- Frais de déplacement et de mission remboursés
- Stage basé au siège du CEN Auvergne, à Mozac (63) : 1 heure de route

Compétences et conditions requises

- Formation BAC+ 3 à 5 en environnement-biodiversité, milieux aquatiques
- Bonnes connaissances naturalistes souhaitées
- Bonnes connaissances des milieux aquatiques et de leur fonctionnement
- Connaissance du milieu de la pêche de loisirs
- Capacités de synthèse et d'analyse, capacités rédactionnelles effectives
- Motivation pour le travail d'équipe et en milieu associatif
- Maîtrise de l'outil informatique et de la cartographie SIG (QJis) indispensable
- Permis B indispensable

Contact : Romain LEGRAND 04 73 63 26 02 – romain.legrand@cen-auvergne.fr